

Assemblée générale et Conseil d'administration

30 juin 2011 – 14h30
Hôtel de Ville de Quimper



INSTANCES DU 30 JUIN 2011

Réunions convoquées le 30 juin 2011 à 14H30

à l'Hôtel de Ville de Quimper

ORDRE DU JOUR

➤ **Assemblée générale**

1. Approbation des comptes 2010 page 2
(document complet transmis par voie postale)
2. Approbation du rapport moral et du rapport d'activités page 3
(rapport d'activité complet transmis par mail séparé et disponible en séance)

➤ **Conseil d'Administration**

1. Subvention d'ingénierie Contrat Région/pays page 5
2. Point sur le Contrat Région-Pays
3. Note d'orientation sur les publications page 7
4. Approbation du SDAN page 8
(document complet transmis par voie postale)
5. Modification :
 - de représentation au conseil d'administration
 - de désignation au bureau
6. Actualité du Conseil de Développement
7. Préparation des Assises de la Cornouaille
8. Calendrier des instances (2^{ème} semestre) page 9
9. Questions diverses

Assemblée générale du 30 juin 2011

1. APPROBATION DES COMPTES 2010

L'exercice 2010 de Quimper Cornouaille Développement était celui de la mise en place de l'agence, dans sa forme initiale d'agence de développement économique et d'urbanisme et avant incorporation des missions du Pays de Cornouaille qui sont ensuite intervenues sur 2011.

Schématiquement, les comptes se présentent comme suit :

QUIMPER CORNOUAILLE DEVELOPPEMENT, COMPTES CLOS AU 31-12-2010:

BILAN:

Immobilisations	99 636	résultat exercice	344 152
créances diverses:	163 529	dotations	41 812
valeurs et disponibilités	357 416	dettes d'exploitation	234 617
total actif:	620 581 €	total passif:	620 581 €

COMPTE D'EXPLOITATION:

salaires et charges	148 372	prestations:	37 500
personnel m-a-d	454 723	subventions et cotis	1 221 609
charges de gestion	304 441	produits fin & except	10 574
dotations amort-prov	17 995		
charges fin & except	-		
total charges:	925 531 €	total produits:	1 269 683 €

Résultat d'exploitation:	344 152 €
---------------------------------	------------------

Cet exercice 2010, année de création et par conséquent à visibilité réduite, se caractérise finalement par un niveau de charges correspondant à une année de mise en place progressive de l'agence et de son action, alors que les produits sont déjà à hauteur d'un financement structurel d'activité.

Le résultat de l'exercice, soit 344 k€, en ressort particulièrement élevé.

Une fois couvert le besoin de financement des immobilisations (99 k€ d'immobilisation - 42 k€ de dotations = besoin de 57 k€) il vient abonder les fonds propres de l'agence : à vocation pérenne pour un montant de l'ordre de 10% du budget ou 127 k€ (fonds de roulement et marge pour aléas sur exercices ultérieurs) mais à considérer comme libre d'emploi pour le solde, soit 160 k€, qui en conséquence permettra de couvrir des actions nouvelles dans le cadre de l'objet de l'agence.

Un travail d'enquête et d'analyse des déplacements en Cornouaille pourrait par exemple être proposé.

Proposition de résolution :

L'Assemblée Générale : approuve les comptes 2010 de Quimper Cornouaille Développement.

Assemblée générale du 30 juin 2011

2. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2010

Quimper Cornouaille Développement s'est mise en place en 2010 pour porter les stratégies de développement économique et d'aménagement du territoire à l'échelle de Quimper Communauté et de la Cornouaille. Les communautés de communes y ont toutes adhéré, tout comme les trois chambres consulaires, venues se joindre à l'impulsion portée par Quimper Communauté et soutenue par la région, le département et l'Etat qui a accordé son agrément d'agence d'urbanisme.

L'assemblée générale s'est réunie en février pour valider la fondation de l'association et voter son budget. Le conseil d'administration s'est réuni en février, mai, novembre et décembre pour prendre toutes les dispositions utiles à la mise en route de la gestion, au lancement de l'activité et déjà au projet d'y intégrer celle du Pays de Cornouaille à compter de 2011. Le bureau s'est réuni en avril, juin, septembre, octobre et décembre pour préparer les conseils d'administration et donner les orientations courantes de gestion et de conduite des dossiers. Les comptes-rendus en ont été largement diffusés.

L'activité lancée dans le cadre du programme partenarial de travail, s'appuyant sur un budget prévisionnel d'1,3 M€ et le travail de 14 collaborateurs (en majorité mis à disposition dès février par Quimper Communauté mais pour les autres progressivement recrutés en cours d'année), s'est caractérisée en particulier par :

- Le lancement du comité de stratégie économique qui regroupe des représentants des communautés et du monde économique, le démarrage du projet de pôle aliment « ialys », la mise en route du réseau des développeurs économiques des communautés et partenaires, l'impulsion et suivi des dossiers de développement économique de Quimper Communauté ;
- Le pilotage des études en vue d'un schéma d'aménagement numérique cornouaillais ou encore d'un référentiel cornouaillais en matière d'aménagement commercial ;
- La conduite du dossier de SCoT de l'Odet et les débuts de coordination inter-SCoT (littoral, trame verte-bleue, réunions des chargés de SCoTs et partenaires...), une aide au PLH de Quimper Communauté et un premier point des questions d'habitat en Cornouaille ;
- Une implication dans le projet communautaire de Quimper Communauté, une intégration aux réseaux des agences de Bretagne et de la fédération nationale des agences d'urbanisme, une prise en charge du projet d'intégration des activités du Pays de Cornouaille ;
- La pose des bases du pôle ressources de l'agence : informatique, système d'information géographique et cartographie, ressources documentaires et préparation du site internet, caractérisation des questions d'observatoire.

Le rapport d'activité complet qui est diffusé présente le détail de tous ces éléments.

Projet de résolution :

L'Assemblée Générale : approuve le rapport moral et d'activité de l'année 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration du 30 juin 2011

1. SUBVENTION INGENIERIE DU CONTRAT REGION - PAYS

Quimper Cornouaille Développement assure l'ingénierie du contrat région - pays de Cornouaille à compter de 2011, par transfert depuis le GIP. La subvention afférente de la région est donc à solliciter dorénavant par l'agence.

Par rapport aux pratiques antérieures du GIP, deux points sont à prendre en compte :

- Le terme de la subvention d'ingénierie : le droit à subvention était de 97 k€ /an sur la durée du contrat mais, ayant été sollicité par anticipation dès l'année de préparation sans qu'il y ait eu ensuite de lissage, il ne reste plus qu'un droit de 97 k€ pour couvrir les deux dernières années, somme qui peut être lissée sur 2011 et 2012.
- L'agence bénéficiant par ailleurs d'un financement global et notamment de 25 k€ de subvention régionale en tant qu'agence d'urbanisme, il convient dorénavant d'isoler strictement les charges d'animation et de suivi du contrat région - pays dans les comptes de l'agence pour justifier la subvention d'ingénierie.

C'est pourquoi il est proposé de solliciter cette année de la région une subvention d'ingénierie du contrat région – pays limitée à 50 k€, justifiée par des charges agence propres à cette ingénierie évaluées à 80 k€, soit un taux de 62,5%.

L'ingénierie est identifiée stricto sensu, à partir des postes et activités spécialement affectés à cette fonction, mais elle s'appuie bien évidemment par ailleurs sur l'ensemble de la structure, des compétences et des travaux de l'agence dans ses différents domaines de développement territorial qui sont ainsi mises à disposition du pays de Cornouaille.

Le programme de travail de l'année 2011 ainsi défini se compose de :

- Ingénierie du contrat de pays : instruction des dossiers de subventions, accompagnement des projets et organisation du processus de décision ;
- Accompagnement du conseil de développement et animations diverses.

Le budget afférent se détaille comme suit :

Budget ingénierie contrat de Pays 2011:	
Frais de personnel (brut annuel + charges + taxe sal)	
chargée de mission 100%	48 000
secrétaire à 20%	9 000
Frais généraux (locaux, structure, déplacements, animations)	
	23 000
Total des charges:	80 000 €
Subvention ingénierie Région	50 000
Contributions EPCI membres	30 000
Total des financements:	80 000 €

Toutes ces charges, comme les contributions des EPCI, sont déjà au budget de l'agence.
Par contre le lissage sur deux ans du solde de la subvention de la région réduira de 47 k€ les recettes prévues pour 2011, montant absorbable par les marges signalées du budget prévisionnel.

Proposition de résolution :

Le Conseil d'Administration : approuve les termes de sollicitation de la subvention région sur 2011 pour l'ingénierie du contrat de pays.

Conseil d'administration du 30 juin 2011

3. NOTE D'ORIENTATION SUR LES PUBLICATIONS

Quimper Cornouaille Développement, porteuse d'études et d'actions communes à l'échelle de la Cornouaille, se doit de faire connaître son action et ses travaux au monde des décideurs publics et économiques cornouillais et bretons, comme de leurs partenaires.

Il s'agit d'une question de publication plutôt que de communication, à l'instar des pratiques des agences de développement économique et d'urbanisme qui ne s'adressent pas en priorité au grand public. Ces publications doivent cependant être structurées pour avoir une réelle portée, conduisant ainsi à proposer les principes et dispositions suivants :

- Organisation interne à l'agence en comité de rédaction (direction, documentation et secrétariat) et appel à prestations de mise en forme des documents et impression en nombre limité (+ mise en ligne sur site de l'agence).
- Publication d'une lettre trimestrielle de l'ordre de 4 pages couvrant l'ensemble des thématiques de l'agence et pouvant comporter : éditorial, sujets en cours, agenda, résumé d'une étude, problématique chiffrée /cartographiée, brèves et communication du conseil de développement. La diffusion papier serait de l'ordre de 300 ex.
- Publications au fil de l'eau de résumés de dossiers portés par l'agence sur un même gabarit de 4 pages et même diffusion papier.
- Mise en forme de documents complets d'études pour mise en ligne et le cas échéant diffusion minimale papier.

Le travail a été engagé au sein de l'agence et, après mise en concurrence, la société cornouillaise Gédézailles a été retenue comme prestataire pour engager ce dispositif de publications par :

- le rapport d'activités 2010,
- le premier numéro, à paraître en octobre, d'une lettre d'information trimestrielle,
- deux premiers résumés des dossiers « schéma directeur d'aménagement numérique » et « schéma cornouillais d'aménagement commercial ».

Les coûts externes de ce dispositif (conception, mise en page et impression) peuvent être évalués entre 12 et 15 k€ en année pleine (8 à 10 k€ pour 2011, année de démarrage). Ils entrent dans le cadre du budget de l'agence.

Proposition de résolution :

Le Conseil d'Administration adopte les orientations proposées en matière de publications.

Conseil d'administration du 30 juin 2011

4. APPROBATION DU SDAN

Le Pays de Cornouaille s'est engagé dans l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) de son territoire. Ce schéma a pour objet la réalisation d'un état des lieux de la situation télécom ainsi que la définition d'une ambition en termes de desserte en très haut débit de la Cornouaille.

La participation active des EPCI a permis d'arrêter 2 scénarii d'ambition :

- Le 1er scénario prévoit la desserte en fibre optique des centre-bourgs d'ici 2020, soit 70% de la population cornouaillaise. Les foyers restants bénéficieront d'une montée en débit d'ici 2015, leur permettant ainsi de bénéficier de services ADSL amélioré quasi-généralisée (8 Mbps). Ce scénario se caractérise par un coût d'investissement global de 140 M€. Après prise en compte des recettes, charges d'exploitation et financement du raccordement des abonnés, le coût public global est estimé 120 M€ sur 10 ans.
- Un deuxième scénario prolonge le précédent en assurant, aux foyers concernés par la montée en débit les 5 premières années, une desserte en fibre optique entre 2020 et 2030. A terme, l'ensemble des foyers et entreprises serait ainsi desservi en fibre optique. Le coût d'investissement total de ce scénario visant d'ici 2030 la desserte en fibre optique de 100% des habitants et entreprises cornouaillaises est estimé à 310 M€. Après prise en compte des recettes, charges d'exploitation et financement des raccordements, le coût public global est estimé à 283 M€ sur 20 ans.

L'absence de visibilité dans les cofinancements attendus n'a pas permis d'arbitrer sur l'un de ces scénarii.

La mise en œuvre de cette ambition s'inscrira dans le cadre de Bretagne Très Haut Débit, projet porté par la Région Bretagne qui vise la desserte en THD de l'ensemble des foyers et entreprises bretonnes d'ici 2030. Les modalités sont en cours d'élaboration et devraient être connues à la fin de cette année 2011.

Proposition de résolution :

Le Conseil d'administration approuve le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique de la Cornouaille.

Instances de Quimper Cornouaille Développement

Agenda 2011

Instance	JUIN			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
	date	horaire	lieu	date	horaire	lieu	date	horaire	lieu	date	horaire	lieu	date	horaire	lieu
Comité de stratégie économique	16-juin	9h-10h30	agence	29-sept	9h-10h30	agence				18-nov	9h-10h30	agence			
Bureau	16-juin	10h30-12h30	agence	29-sept	10h30-12h30	agence				18-nov	10h30-12h30	agence			
Conseil d'Administration	30-juin	14h30-16h30	HV Qpr				10-oct	14h30-16h30	HV Qpr				09-déc	10h-12h	à définir
Assemblée Générale	30-juin	14h30-16h30	HV Qpr												
Rendez-vous de la Cornouaille													09-déc	14h-17h	à définir